

ALLEX

№ 36 • Novembre 2019 AU QUOTIDIEN



L'aménagement de la Traverse du village, longtemps resté à l'étape « études et financement », se concrétise sur le terrain de jour en jour, de semaine en semaine. Le trafic automobile est perturbé, vos habitudes de déplacement sûrement aussi, ce n'est que provisoire. Vous êtes déjà nombreux à apprécier la création de trottoirs et à entrevoir un résultat

global cohérent, sécurisant. Les cheminements « doux » sont favorisés.

Ce projet d'aménagement constitue l'essentiel du budget 2019, équilibré grâce à l'emprunt. C'est en effet un emprunt de 650 000 € (taux fixe, sur 20 ans) que la Commune a souscrit cet été auprès de la Caisse d'épargne pour financer cette opération en complément des aides départementales. L'endettement reste maîtrisé, et toujours dans la moyenne départementale.

En zone artisanale « Mouret », deux parcelles de terrain ont été vendues respectivement à l'entreprise Progreen'tech et Alves Construction, soit une recette totale de 96 000 € sur le budget communal 2019, après déduction de la TVA à reverser à l'État.

À l'inverse, la Commune vient d'acquérir au bas du village, le hangar abritant l'ancien garage automobile et son terrain adjacent, appartenant à M^{me} et M. Tuchowski. Le hangar sera détruit pour être remplacé par plusieurs nouvelles structures : pharmacie existante déplacée, maison médicale (médecins, infirmières), cabinet de kinésithérapie et d'ostéopathes et les bureaux de l'ADMR. Le projet avec les professionnels de santé se met en place progressivement.

Été 2018, la cour de l'école publique a été entièrement transformée. Été 2019, ce sont les locaux de la cantine scolaire au rez-de-chaussée du même bâtiment, qui ont subi des transformations majeures pour garantir une meilleure sécurité alimentaire dans le processus de fabrication des repas. Les délais étaient extrêmement contraints, mais accompagnée par un organisme spécialisé, la Commune a atteint les objectifs fixés.

L'été a été également propice aux aménagements extérieurs plus ludiques, puisque une toute nouvelle aire de jeux destinée aux plus jeunes enfants, a été créée au parc Saint-Joseph. Et pour les plus grands, c'est un équipement de terrain multisports, installé sur l'ancienne plateforme de basketball au Stade municipal « Paul Chemin » qui est mis à disposition en accès libre. Visiblement très apprécié, il ne désemplit pas. Le sport, le jeu, l'effort physique et tactique, sont fédérateurs et porteurs de valeurs positives qu'il faut encourager. Il peut aussi constituer un premier pas vers l'engagement associatif.

Vous trouverez, en page 7, un document à conserver dénommé DICRIM sous forme de plaquette qui relate la synthèse de la conduite à tenir et des bons réflexes à avoir en cas de risque majeur sur la commune.

J'aimerais tant encourager aussi aisément le civisme et la civilité de certains citoyens, particuliers, professionnels, qui s'illustrent toujours dans le non-respect des consignes de collecte et de tri de déchets. La Commune fait face à un problème dans ce domaine qui semble insoluble tant les déchets de toutes sortes jonchent le sol autour des « points propres »... comme leur dénomination l'indique. J'espère encore une amélioration des pratiques et des efforts de tout un chacun, je compte sur vous.

Avec mon dévouement,
Le Maire, Gérard Crozier



► 2

Informations municipales

► 17

État civil

► 7

DICRIM Document d'Information
Communal sur les Risques Majeurs (détachable)

► 12

Rétrospective en images



► 18

Agenda



Mise en place d'un cadre pour élargir le pont du canal du Moulin sur D93



Mise en place enrobé sur plateau traversant rue des Bérangères et rue du Parc

La Traverse d'ALLEX

Au moment où vous lisez ces lignes la partie route et trottoir à droite de la maison Saint-Joseph est terminée, il restera l'installation du mobilier urbain et l'alimentation électrique des lampadaires pour avoir l'aspect final.

Nous sommes en plein travaux au niveau de nos commerces et du parking sous l'ancien bâtiment des pompiers avec les désagrèments que cela comporte. Le trottoir sécurisé côté restaurant va se prolonger jusqu'au rond-point de la route de Livron, le parking entièrement revu, un trottoir plus étroit et franchissable côté salon de coiffure, le tout éclairé avec des lampadaires équipés de leds qui seront à l'identique de ceux déjà installés.

Cette partie des travaux qui sera terminée mi-décembre viendra conclure le solde de la première tranche qui a été compliqué pour tous au niveau de la circulation. Pour rappel nous avons revu l'ensemble des réseaux qui passe sous cette voie et qui a engendré les travaux du premier semestre 2019.

La partie square sera réaménagée et agrandie avec le positionnement de places de parking et les containers de tri et ordures ménagères qui seront réimplantés suivant le design de notre architecte.

Avec ces travaux nous finaliserons la partie éclairage de la route de Livron qui sera réalisée avec les mats d'éclairage récupérés sur la départementale entre la rue du Pavé et le croisement de la route de Grâne, ceux-ci seront reconditionnés avec éclairages à leds.

Quand toutes les tranches seront terminées et que le chemin piétonnier du rond-point jusqu'au cimetière sera réalisé par le Conseil Départemental, notre traverse d'Allex, sur la RD93, la sécurité de tout un chacun et notamment des piétons en sera renforcée.



Aire de jeux

L'aire de jeux (société Proludic) a coûté à la Commune : 42 939,50 € TTC.

Les « Clôtures de la Raye » ont réalisé le socle béton pour 2 976,00 € TTC et posé la clôture pour 3 541,20 € TTC.



Un mini stade flambant neuf !

Après l'aire de jeux pour les plus jeunes, Allex s'est maintenant doté d'un city stade pour répondre aux attentes de ses jeunes.

Ce nouveau terrain multisports se compose d'un terrain de jeux de ballon (football, basket) avec du gazon synthétique, le tout clôturé avec des palissades latérales.

Les jeunes peuvent désormais se retrouver dans un cadre dynamique et sportif.

Sous le contrôle du Maire Gérard Crozier et de son adjoint, Rodrigue Rouby en charge des travaux, cet ensemble a été réalisé par la société SAS Conceptsport pour un montant de 52 143 €.



ÉCOLES : Des nouvelles



Comme vous l'avez tous remarqué, la municipalité a commencé à renouveler ce patrimoine communal que sont les bâtiments des écoles élémentaires et maternelles. Il y a le visible comme la cour qui a été agrandie, les arbres malades remplacés et quelques aménagements tels que le gazon synthétique pour les parties de football, mais aussi une partie pour les adeptes d'autres sports tels que gymnastique, ou simplement jeux au calme sur cet environnement vert et agréable au toucher. Puis il y a ce qui ne se voit pas, la réfection de classe, la 3^e rénovation a été effectuée pour le plus grand plaisir de tous, enseignants et élèves qui se trouvent désormais dans un lieu plus clair et mieux isolé, il en reste deux en primaire à rénover.

Autres éléments qui ne se voient pas : les tableaux blancs interactifs (TBI), le 3^e a fait son apparition cet été dans le cadre du plan numérique rural, convention que la Mairie a signée pour permettre l'installation de ce 3^e tableau numérique et complétée par des Ipad facilitant l'apprentissage des élèves qui sont peut-être un peu plus éloignés de cet aspect scolaire.

Les projets d'activité pour une ouverture sur le monde sont nombreux et variés en fonction des âges, et du CP au CM des ateliers pour apprendre « À mieux vivre ensemble », puis la découverte de l'évolution de la nature au cours des saisons, la piscine, de l'escrime, du tennis, puis vers la fin d'année, rando de 3 jours pour les plus jeunes, sortie vélos pour les plus grands et point d'orgue de cette fin d'année, chorale pour toute l'école le 03/12/19 à l'occasion du marché des petits créateurs.

N'oublions pas de parler effectifs, après 1 ou 2 années de baisse importante, de nouvelles petites et petits allexois gagnent les bancs de l'école. Cette année 160 élèves apprennent et vivent dans ces locaux.

Concernant l'école Saint-Maurice, avec qui la Mairie a signé un contrat d'association, il y a quelques années déjà, les relations sont excellentes.

Nous savons que le modernisme informatique a aussi gagné les classes qui travaillent avec les moyens numériques actuels. Les effectifs n'ont pas augmenté, mais se situent autour de 90 élèves. Comme chaque année, loto, kermesse, marché des petits créateurs, sorties de skis, visite du musée de Saint-Joseph et un travail sur les danses du monde.

Un collège Montessori est venu occuper les locaux du château des Ramières depuis quelques années. L'effectif reste modeste pour le moment puisqu'une vingtaine de jeunes adolescents vivent dans cet environnement pour une quiétude studieuse. À tous ces jeunes qui vivent des expériences différentes, nous souhaitons la plus grande des réussites leur permettant d'être des citoyens actifs, responsables et d'avoir le choix d'un épanouissement familial et professionnel.

Christian SIRON

Cantine municipale

Parallèlement aux travaux de mise aux normes des locaux effectués cette année, la Commune s'est dotée d'un nouveau logiciel de gestion des réservations, plus performant, et surtout interactif.

Les réservations et le paiement des repas peuvent désormais être gérés en ligne, directement par les familles, via « **monespacefamille.fr** ». À réception du dossier d'inscription complet en mairie, chaque famille se verra attribuer un code d'adhésion à saisir lors de la création du compte en ligne, et pourra gérer ses réservations. La réservation et le paiement resteront toujours possibles auprès du secrétariat de la mairie, dans les mêmes conditions.

On rappelle les tarifs en vigueur pour l'année scolaire 2019-2020 :

NOUVEAUX TARIFS (2019-2020)
Tarif repas enfant : 4,05 €
Tarif « hors délai » : 6,30 €
Tarif P.A.I. (Plan d'Accueil Individualisé) : 2,10 €

Les menus sont d'autre part mis en ligne sur le site Internet de la Commune : www.mairie-allex.fr, rubrique cantine.

Élodie BEY, régisseur cantine



Localisation des défibrillateurs sur la commune

4 MINUTES
4 GESTES

Une personne est victime d'un arrêt cardiaque ? Le délai d'intervention est un facteur clé pour lui venir en aide.



L'application rapide d'un courant électrique (défibrillation) est l'intervention la plus susceptible d'augmenter les chances de survie. Placez les électrodes sur le torse à même la peau et suivez les instructions.



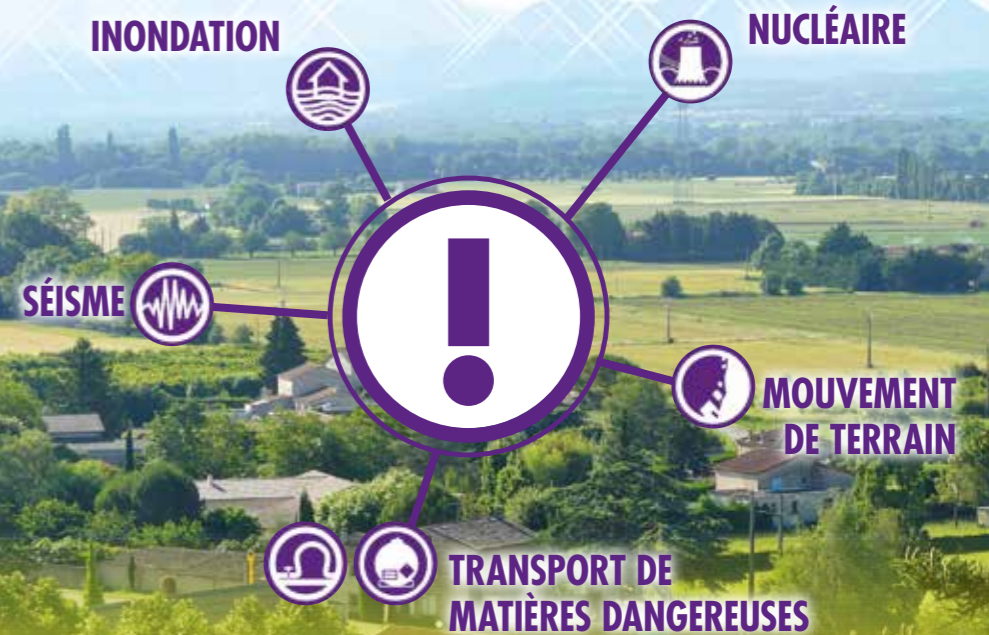
OÙ LES TROUVER SUR ALLEX ?

Vous disposez de plusieurs Défibrillateurs automatiques sur Allex. en cas d'urgence, toute personne, même non médecin, est habilitée à les utiliser*.

* Art. R. 6311-15 du Code de la santé publique.

À DÉTACHER ET À CONSERVER

ALLEX ET LES RISQUES MAJEURS



Avons-nous les BONS RÉFLEXES ?

Qu'est-ce qu'un risque majeur ?

Le risque est la confrontation en un même lieu géographique d'un aléa avec des enjeux. Le risque majeur présente une faible probabilité d'occurrence mais une forte gravité en raison des enjeux touchés.

Définition des termes « aléa » et « enjeu » :

Aléa : l'aléa est la possibilité de l'apparition d'un phénomène ou d'un événement résultant de facteurs qui échappent au moins en partie à l'homme.

Enjeux : les enjeux, ce sont les personnes, biens, équipements, environnement, susceptibles de subir les conséquences de l'évènement ou du phénomène.

Deux critères caractérisent le risque majeur :

- une faible fréquence : l'homme et la société peuvent être d'autant plus enclins à l'ignorer que les catastrophes sont peu fréquentes
- une énorme gravité : nombreuses victimes, dommages importants aux biens et à l'environnement

Les risques majeurs identifiés sur la commune :

RISQUES NATURELS

Inondation
La commune d'Allex est soumise aux risques inondations générés en particulier par la rivière Drôme et la Riaille. Elle est également concernée par des risques d'inondation que peut générer le ruisseau « Ozon » et par le ruissellement et le débordement du canal du Moulin.



Mouvements de terrain

Sur la commune d'Allex les mouvements de terrain sont caractérisés principalement par des glissements de terrain (notamment dans le secteur des Cottes secteur en forte pente). En effet, la constitution marneuse des terrains favorise les phénomènes de glissement, notamment après des événements pluvieux.

La commune est concernée par le risque d'aléa faible et moyen de retrait-gonflement des argiles.



Séisme

L'ensemble de la commune fait partie du zonage sismique français de niveau 3 (sismicité modérée).

RISQUE TECHNOLOGIQUE



Nucléaire

La commune d'Allex est désormais incluse dans le rayon de 20 km du Plan Particulier d'Intervention du Centre Nucléaire de Production d'Électricité de Cruas-Meysses. Située sur les communes ardéchoises de Cruas et de Meysses, en rive droite du Rhône, la centrale fournit 40 % des besoins en électricité de la région Rhône-Alpes.



RISQUE DE TRANSPORT

DE MATIÈRES DANGEREUSES

La commune d'Allex est traversée par **trois canalisations de transport de matières dangereuses** :

- deux canalisations de transport de gaz exploitées par GAZ de France Région Rhône-Méditerranée, agence Rhône-Alpes.
- la canalisation de transport ODC1 (oléoduc de défense commune n°1) exploitée par la société TRAPIL.

et par deux routes départementales pouvant être empruntées par des camions de transport de matières dangereuses.

Que doit-on faire en cas d'alerte ou de danger ?



3x



Fin d'alerte

LE SIGNAL D'ALERTE

Le signal d'alerte qui consiste en la diffusion d'un signal sonore permet de prévenir la population d'une catastrophe proche. Dès que celle-ci retentit (hors celle que vous entendez tous les premiers mercredi du mois) **adoptez les bons réflexes.**

DANS TOUTES LES SITUATIONS :



Mettez-vous à l'abri



Écoutez France Bleu France Info France Inter

Munissez-vous d'une radio à piles France Bleu Drôme-Ardèche 87.9



N'allez pas les chercher

Les enseignants connaissent les consignes. Ils mettront vos enfants en sécurité.



Ne téléphonez pas

Il faut laisser le réseau de télécommunication disponible pour les secours.



Préparez vos papiers d'identité et vos médicaments indispensables.

CONSIGNES PARTICULIÈRES :

Risque inondation

- Surélevez les appareils électriques et produits toxiques
- Coupez le gaz et l'électricité et fermez les ouvertures
- Ne fumez pas
- Montez à l'étage si possible
- Ne vous engagez pas sur une aire inondée à pied ou en voiture
- Ne sortir qu'en fin d'alerte ou sur ordre d'évacuation

Séisme

Pendant les secousses

- À l'intérieur abritez-vous sous un meuble résistant ou un encadrement de porte, éloignez-vous de toute surface vitrée
- En voiture arrêtez-vous et restez dans votre véhicule
- Éloignez-vous des bâtiments

Après les secousses

- Coupez l'eau, le gaz et l'électricité, ne fumez pas
- Évacuez les bâtiments

Mouvement de terrain

- Fuir latéralement
- Ne pas entrer dans un bâtiment endommagé ou revenir sur ses pas, gagner au plus vite les hauteurs les plus proches
- Après, s'éloigner de la zone dangereuse, se mettre à disposition des secours

Risque nucléaire

- L'ingestion d'iode stable doit être prise sur décision et ordre du Préfet
- Se mettre à l'abri dans une pièce disposant d'une arrivée d'eau (ne restez pas dans votre voiture, rejoindre un abri en dur)
- Fermez à clé toutes les portes donnant sur l'extérieur
- Coupez l'électricité et le gaz
- En cas de pluie laissez tout ce qui a été mouillé à l'extérieur
- Ne sortir qu'en fin d'alerte ou sur ordre d'évacuation
- Ne pas consommer l'eau, ni la nourriture provenant de la zone contaminée sans autorisation
- Rétablir le gaz et l'électricité après décision des autorités

Matières dangereuses

- Ne pas toucher ou entrer en contact avec le produit
- Quitter la zone de l'accident et s'éloigner si possible perpendiculairement à la direction du vent
- Rejoindre le bâtiment le plus proche et se mettre à l'abri
- Fermez portes et fenêtres, coupez toute autre arrivée d'air
- Ne fumez pas, évitez toute flamme ou étincelle

NUMÉROS D'URGENCE

Pompiers : 18 ou 112
SAMU : 15 ou 112
POLICE : 17



KIT D'URGENCE



Une lampe de poche



Une radio avec des piles



Un téléphone chargé



Vos papiers d'identité



Des bouteilles d'eau potable, barres de céréales, couteau « Suisse »



Vos médicaments indispensables



Des vêtements adaptés

COMPOGRAPHIE MONTEIMAR - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

À DÉTACHER ET À CONSERVER

Eau

Je viens à vous pour la première fois m'exprimer dans la gazette, je remercie mon prédécesseur, Monsieur Christian Siron pour l'accompagnement et l'aide qu'il m'apporte pour la gestion des dossiers concernant l'eau et l'assainissement. C'est avec beaucoup d'enthousiasme que je saurai mener à bien les projets avec la même passion.

NOUS AVONS RÉALISÉ COMME PRÉVU :

- L'extension du réseau eaux pluviales sur la route d'accès à la MARPA avec extension réseau eau.
- Réfection du réseau assainissement en haut de la montée du Fournas et modification du système de régulation situé chemin du Rif.
- Extension en cours du réseau d'assainissement d'environ 90 m route de Livron pour le lotissement situé au nord de la Départementale et au droit de l'impasse Charponnet.

LES TRAVAUX EN COURS ET À VENIR :

Dans le cadre du déplacement d'une conduite d'eau potable route de Crest, nous en profiterons pour réaliser les travaux liés à l'implantation du pôle médical.

Puis, concernant la traverse, nous allons complètement reprendre le réseau d'eaux pluviales où se trouvera l'allée d'arbres (prévue dans la 3^e tranche du projet de la traverse).

Lors du conseil municipal du 17 juin 2019, les deux schémas directeurs eau et assainissement ont été présentés et après débat et questionnement ont été approuvés par l'assemblée.

Ces documents sont la ligne directrice pour obtenir le maintien de notre réseau et pour pouvoir bien évidemment l'améliorer en prévoyant les futurs projets communaux et tout cela avec notre délégataire de service public VÉOLIA... Concernant l'eau potable, pour les 12 années à venir, nous avons une projection financière à la hauteur de 1,4 M € de dépenses.

Pour l'assainissement 0,8 M € sur 5 ans, cela se fera sur une base de dépenses annuelles constantes.

Notre délégataire nous fournit chaque année un rapport sur la gestion de ce service public.

De ce rapport, nous pouvons retenir que nous fournissons une eau de très bonne qualité (100 % conforme aux analyses microbiologiques) et que nous desservons 1 060 foyers soit 2 550 habitants avec un réseau de 57 km et un rendement de près de 85 % (bien au-delà des normes légales) mais que nous espérons encore améliorer.

Nous collectons les eaux usées de 717 foyers avec un réseau de 22 km, elles sont traitées dans notre station d'épuration intercommunale avec nos voisins de Grâne.

Denis CORNILLON



La STEP (Station d'épuration)

La station située sur la commune d'Allex est la propriété du SIAAG (Syndicat Intercommunal d'Assainissement Allex-Grâne). Voilà des sigles que vous avez pu rencontrer ou entendre ici ou là sans trop savoir.

L'exploitation de cette station était confiée à une société dont c'est le métier : Veolia, par un contrat qui arrive à échéance fin septembre.

Deux solutions :

Le syndicat en reprenait son exploitation, mais cela voulait dire embauche de plusieurs salariés. Les coûts d'exploitation devenaient différents par manque de compétence sur un périmètre trop petit.

Le syndicat a donc décidé de continuer de confier cette exploitation à une société spécialisée. Il a été décidé de lancer un appel d'offres, respectant la loi concernant les marchés publics, avec l'aide du cabinet Bac Conseils pour la rédaction du cahier des charges et lancer la procédure d'appel d'offres. Le tout se déroulant avec plusieurs réunions auxquelles participaient les différents élus des deux communes, ainsi que les représentants de l'État :

- M^{me} la trésorière publique,
- La personne en charge du contrôle de la légalité.

En septembre, le syndicat, par l'intermédiaire de son président, a pu signer un nouveau contrat d'exploitation pour les dix années à venir (Contrat de DSP = délégation de service public).

QUELLES CONSÉQUENCES POUR LES ALLEXOIS ET LES GRÂNOIS UTILISATEURS DES SERVICES DE LA STATION ?

Une bonne nouvelle ! Contrairement à tout ce que l'on entend autour de nous, **il n'y aura pas d'augmentation des coûts de traitement des eaux usées.**

La station construite en 1995, pour un équivalent de 12 000 habitants risque fort la saturation avec l'afflux de constructions nouvelles sur les deux communes, ainsi que le développement de Bernard Royal Dauphiné.

C'est pour cette raison que le syndicat travaille sur une étude visant à établir un diagnostic précis des besoins futurs et du renouvellement nécessaire.

La charge de travail a été considérable et les représentants des deux communes ont œuvré ensemble afin d'obtenir le meilleur résultat possible pour les usagers allexois et grânois.

Pour une meilleure compréhension des rejets sous forme de boues désactivées, nous vous invitons à lire les résultats d'analyses de ces boues faites par la chambre d'agriculture de la Drôme.

Les résultats des analyses montrent que la teneur des métaux lourds, plomb sont bien inférieurs aux normes autorisées.

Dose d'apport maximum : 55 m³/ha

	Cadmium	Chrome	Cuivre	Mercure	Nickel	Plomb	Zinc
Limites réglementaires (kg/ha/10 ans)	0,15	15	15	0,15	3	15	45
Limites réglementaires moyennes sur 1 an (kg/ha/an)	0,015	1,5	1,5	0,015	0,3	1,5	4,5
Flux maximal pour un épandage (kg/ha)	0,0019	0,10	0,59	0,00038	0,069	0,038	2,24

Incivilités :

Ne pas confondre tri sélectif et déchetterie !



Pour une bonne distribution de votre courrier...



BIEN REÇU

Les courriers confiés à la Poste sont triés par de nouvelles machines de tri qui sont alimentées par les adresses officiellement répertoriées.

Suite à une réorganisation vers le second trimestre 2020, les casiers des facteurs changeront et n'apparaîtra plus que les numéros et les noms des voies.

En l'absence de la rédaction correcte de votre adresse, le courrier ne pourra être traité correctement les plis auront le risque d'être retournés aux expéditeurs dans le cadre des « plis non distribuables ».

Nous vous invitons donc à communiquer à tous vos correspondants **le libellé exact de votre adresse avec le numéro et le nom de la voie.**



28 juin 2019 • Remise des dictionnaires

Le Maire Gérard Crozier et son adjointe, Jocelyne Caston ont remis les dictionnaires aux élèves de CM2 des deux écoles. Les enfants, toujours fiers de recevoir ce cadeau qui symbolise le passage au collège, étaient ravis.

École publique ▼



École Saint-Maurice ▼



Il y a eu sur Alex, ces moments partagés...

13 juillet 2019 • Feu d'artifice

Les Alexois aiment se retrouver pour des moments de convivialité et la fête nationale en est une bonne occasion. Comme chaque année au stade Paul Chemin, ils sont venus nombreux admirer le très beau feu d'artifice. Les festivités sont organisées par la Mairie et une association, le CLSH les P'tits Loups pour cette année. Dès 19 heures, la traditionnelle défarde était servie par le Comité des Fêtes venu donner un coup de main au CLSH les P'tits Loups... Défarde encore meilleure que les autres années ! Le Maire Gérard Crozier tient à ce que les associations « tournent ». Il y avait bien sûr un bal animé par Cédric Gratol avec une belle ambiance. Encore un agréable moment passé à Alex !



6 et 7 juillet 2019 • Anniversaire du sabotage du pont de Livron

La commune de Livron, Loriol et Alex avec le soutien d'Ambonil ont organisé le 75^e anniversaire du sabotage du pont de Livron avec des reconstitutions.

Sur les 3 communes, des moments de recueillement aux monuments aux Morts des communes de Livron et Loriol et à la Stèle du Plateau de Soulier pour Alex se sont déroulés en présence du dernier survivant du Commando Henri Faure : Raymond Baulac et de Pierre Chabanne, ancien résistant alexois.

200 reconstituteurs des armées américaines, allemandes et des troupes du maquis FFI étaient présents avec de nombreux véhicules d'époque, de nombreux élus du territoire, ainsi qu'une foule conséquente. Ils ont donné une dimension particulière à ces événements qui avaient pour but de se souvenir et de ne pas oublier, un message qui se veut notamment pédagogique envers notre jeunesse sur le fait que des gens se sont battus pour défendre notre liberté.

Sept tractions-avant ornées de drapeaux français se sont arrêtées sur la place de la mairie d'Alex avec une vingtaine de véhicules militaires de 39-45 transportant les reconstituteurs.

On a pu entendre des musiques d'époque ainsi que l'appel du 18 juin...

Les anciens présents ayant connu cette période difficile étaient remplis d'émotion et nous ont rapporté que cette proximité entre les reconstituteurs, la population et l'ambiance du moment leur a rappelé les moments heureux de la Libération. La cérémonie officielle concernant le sabotage du pont de Livron-Loriol s'est déroulée le 16 août à 11 h à Alex.



16 août • Cérémonie

La cérémonie du souvenir commémorant le 75^e anniversaire du sabotage du pont routier de Livron-Loriol a eu lieu comme tous les ans, le 16 août 2019 à Alex au plateau de Soulier, terrain des parachutages « temple » pendant la Seconde Guerre mondiale. Une cérémonie avec dépôt de gerbes en présence de nombreuses personnalités. À l'issue de celle-ci, un apéritif offert par les communes d'Alex-Ambonil-Livron a été servi sur place suivi du traditionnel repas organisé par l'Amicale SAP Alex-Livron à la salle festive d'Alex.



7 septembre 2019 •
Forum des associations
allexoises

Le forum des associations allexoises a eu lieu le samedi 7 septembre 2019 de 14 h à 18 h à la salle polyvalente d'Allex. Durant tout l'après-midi une vingtaine d'associations ont répondu aux Allexoises et Allexois venus se renseigner sur les diverses activités proposées par chacune d'entre elles. Discussions, inscriptions et partage de passions ont été les maîtres mots.



Le public venu très nombreux a apprécié l'initiation au tennis, et la démonstration de la section Gymnique Allexoise. Tout comme l'année dernière les enfants ont pu jouer au grand jeu des associations et faire le tour de tous les stands pour réaliser une épreuve sportive, répondre à une énigme ou faire un bricolage.

Tous ont pu également passer un beau moment de jeu autour du Château prêté par Katia, présidente du CLSH. À l'issue de leur périple Chevaliers et Princesses, scolarisés en maternelle et primaire, ont pu ouvrir le coffre au trésor renfermant « moultes » friandises, les récompensant de leur ténacité et de l'énergie déployée. Ce bel après-midi s'est terminé par la mise à l'honneur des gymnastes et des trampolinistes de la Section Gymnique Allexoise, champions de France en individuel et en équipe, suivi du verre de l'amitié pour tous.

Un grand merci à toutes les associations présentes, pour leur implication, leur aide à l'installation des tables, grilles... et le bon moment passé ensemble autour d'un repas partagé. Merci à Sylvie pour son aide précieuse à la préparation de tous les bricolages, à Fanny pour la confection du passe-tête princesse qui est venu rejoindre le Chevalier fabriqué l'année dernière et à toutes deux pour leur présence.



Section gymnique

Pour ses 40 ans d'existence la section gymnique n'aurait pu rêver de plus beau cadeau : une pluie de titres de champions de France tant pour les gymnastes que pour les trampolinistes.

Tous les supporters du club s'étaient mobilisés ces 8 et 9 juin pour se rendre à Crolles, les banderoles déployées et prêts à crier pour faire entendre leur voix et encourager les trampolinistes et les gymnastes qui participaient à la finale du championnat de France. 185 clubs venus de 40 départements étaient présents pour atteindre ce fabuleux titre, non moins de 140 trampolinistes et 1750 gymnastes allaient s'affronter pour cette finale nationale c'est dire si la tâche allait être rude.

Dès le samedi matin les trampolinistes remportaient deux titres en individuel : Nassim El Hanouni et Oranne Oum Champions de France ! L'après-midi c'est autour de Sullivan Thomas de remporter le titre de Vice-Champion de France.

Tous ont attendu avec fébrilité la compétition par équipe qui devait avoir lieu le lendemain et celle des gymnastes qui débutait.

C'est avec une forte émotion que la journée s'est terminée avec un titre de champion de France par équipe pour le trampoline, le troisième du palmarès, et un titre de champion de France pour l'équipe de Gymnastique Artistique dont c'était le premier en 40 ans d'existence !

La commune a tenu à féliciter ces jeunes gymnastes et trampolinistes d'avoir porté au plus haut, non seulement les valeurs du club, mais aussi les couleurs d'Allex. À l'issue du forum des associations Monsieur le Maire et Jean-Michel Chagnon, Président du Club Section Gymnique Allexoise durant de nombreuses années et 1^{er} adjoint, ont remis, avec beaucoup d'émotion et de fierté, des médailles à chaque champion et championne de France, et au club des coupes pour chaque équipe.



Merci à ces jeunes gymnastes Élise, Élina, Lola, Amandine, Romane et Clara et aux trampolinistes Nassim, Oranne, Sullivan, Noella et Camilla de nous avoir fait vibrer. Un grand merci aux entraîneurs, dirigeants du club, sans qui de telles performances ne pourraient avoir lieu et de tout le temps donné sans compter. Et comme les gymnastes et trampolinistes doivent être soutenus merci aussi aux parents et supporters pour leur présence et encouragements lors des compétitions.



23 septembre 2019 Inauguration de la MARPA

Le 23 septembre 2019, la Maison d'Accueil et de Résidence pour l'Autonomie, a été inaugurée par les élus et résidents.

Ouverte depuis janvier 2019, elle est la 4^e maison d'accueil et de résidence pour l'autonomie de la Drôme.

Sous le nom des « Jardins d'Alésia », elle a reçu lors de l'inauguration environ 80 invités, principalement des élus du territoire, parmi lesquels Gérard Crozier, maire d'Allex, Bernard Buis, sénateur, Célia De Lavergne, députée, Marie-Pierre Mouton, Présidente du Conseil Départemental, de plusieurs conseillers départementaux dont Jacques Ladegaillerie et Muriel Paret, Aurélien Esprit, Président de DAH (Drôme Aménagement Habitat), Jean Serret, Président de la CCVD (Communauté du Val de Drôme), Henry Jouve, président de la MSA Drôme-Ardèche, Hervé Mariton, maire de Crest, Guy Audra, maire de Chabrillan et membre du Conseil d'Administration de l'association et de nombreux autres élus de communes voisines.

Guidées par les explications de Raymond Martel, président de l'association gestionnaire de la Marpa et l'accueil chaleureux de Sonia Cavagna, directrice de la structure, l'assemblée a pu procéder à une visite des lieux de vies communs des résidents puis à une partie de leurs appartements.



La directrice a expliqué que sur les 22 logements, 9 sont déjà occupés, tandis que 4 nouveaux pensionnaires devraient rejoindre la MARPA d'ici la fin de l'année (et à ce jour, il y a 14 résidents).

Après avoir coupé le ruban inaugurateur tenu par deux résidents, les élus ont pris la parole.

Le président de l'association de gestion de la Marpa a longuement remercié Geneviève Sabatier, sa prédécesseure à l'initiative du projet.

Tous se sont réjouis de l'aboutissement de ce projet offrant à nos aînés cette belle résidence. Gérard Crozier vantait aussi « une dynamique communale de l'aide à la personne » dans le village, tandis que Marie-Pierre Mouton se félicitait du partenariat avec le village, la MSA et DAH. Elle rappelait « qu'unis on est toujours plus fort. Le résultat ne peut que lui donner raison. »

Pour clore cette visite et inauguration, Sonia Cavagna en chef d'orchestre, les résidents ont chanté avec plein d'émotion, une chanson revisitée de Jean Ferrat : « Que la Marpa est belle ! »

Naissances

Le 8 avril 2019 à Guilhaud-Granges, *Keynane JACQUIN*

Le 30 mai 2019 à Allex, *Gaëlle SIMONNOT*

Le 30 juillet 2019 à Valence, *Ethan ROUQUET*

Le 31 juillet 2019 à Valence, *Nino ROCHAS*

Le 23 août 2019 à Valence, *Alix PORTELLA*

Le 11 septembre 2019 à Valence, *Joy CACHARD*

Le 13 septembre 2019 à Guilhaud-Granges, *Hayden ORIA*

Le 14 septembre 2019 à Valence,
Sévann DESAILLOUD STAUFFER

Le 16 septembre 2019 à Valence, *Milann ROCHE*

Le 19 septembre 2019 à Valence, *Laura MOREIRA PESSOA*

Le 11 novembre 2019 à Avignon, *Mahri SYDJI*

Le 14 novembre 2019 à Valence, *Robin BRIATRAULT*

Mariages

Le 11 mai 2019, *Yolaine MASMONDET et Steve GRIVEAU*

Le 1^{er} juin 2019, *Stéphanie CORSO et Pierre DUFRESSE*

Le 22 juin 2019, *Camille DEXPERT et Alex MOLLE*

Le 29 juin 2019, *Mélanie DURAND
et Thibaut MAISONNEUVE*

Le 10 août 2019, *Françoise QUELEN
et Jean-Jacques LIBERGE*

Le 7 septembre 2019, *Pauline MOYA et Willy-Joe HAMM*

Le 12 octobre 2019, *Laura PEYRON et Loïc BERTRAND*

Le 2 novembre 2019, *Sophie CASTON et Gaël HIRSCHINGER*

Le 6 décembre 2019, *Céline KOSYTARSKI
et Laurent DIEUNON*

« La vie n'est pas d'attendre que les orages passent, c'est d'apprendre comment danser sous la pluie. »

Sénèque

Décès

Le 29 avril 2019 à Valence, *SCHAAF Germaine*
22 rue du Perrier, Livron-sur-Drôme. Inhumée à Allex le 2 mai 2019

Le 5 juin 2019 à Valence, *DE BOUILLANNE COLOMBE Marie-Christine* veuve *DAUBA*
5 la Lauze, Luc-en-Diois.
Dépôt d'urne au cimetière d'Allex le 12 juin 2019

Le 8 juin 2019 à Crest, *CHABAL Georges*
Chemin du Prieuré, Allex

Le 9 juin 2019 à Livron-Sur-Drôme, *ARCHINARD Colette* épouse *CORBET*
1 rue de la Tour, Allex

Le 1^{er} juillet 2019 à Liège (Belgique), *ULMANN Frédéric*
11 rue Émile Zola, Eaubonne (Val d'Oise). Inhumé à Allex le 10 juillet 2019

Le 2 juillet 2019 à Valence
LAMOTTE Renée
10 rue Michel Ange, Valence.
Inhumée à Allex le 5 juillet 2019

Le 2 juillet 2019 à Portes-lès-Valence, *DAMIANY Louis*
2 montée de la Chaffine, Portes-lès-Valence.
Dépôt d'urne au cimetière d'Allex le 5 juillet 2019

Le 15 décembre 2018 à Bonneville (Haute-Savoie), *FAYARD Lucienne*
8 avenue de Thuysset, Thonon-les-Bains (Haute-Savoie). Dépôt d'urne au cimetière d'Allex le 26 juillet 2019

Le 15 août 2019 à Crest, *MONROE Christine*
Route de Nodon, Allex

Le 17 août 2019 à Valence, *GLOSSI Bernard*
1 impasse Griffaut, Allex

Le 12 septembre 2019 à Allex, *BOUDIN Michel*
4 rue Barnaire, Allex

Le 2 octobre 2019 à Montpellier (Hérault), *AIME Michelle*
7 rue Maurice Clavel, Sète (Hérault). Dépôt d'urne au cimetière d'Allex le 21 octobre 2019

Le 16 novembre 2019 à Soyans, *GRAS ????*
Chemin d'Aiguebonne, Allex



Décembre

Dimanche 1^{er}

Soupe au lard

Samedi 7

Myl'dances • Téléthon

Vendredi 13

Mairie • Décoration Arbre de Noël
place du village

CLSH • Marché des petits créateurs

Samedi 14

Section gymnique • Arbre de Noël

Jeudi 19

Mairie • Spectacle de Noël
pour les écoles

Janvier

Vendredi 10

Mairie • Vœux du maire

Dimanche 12

Comité des fêtes • Repas des anciens

Samedi 18

Apel • Loto

Samedi 25

Les fous du volant •
Compétition badminton

Tennis • Repas dansant

Dimanche 26

Section gymnique • Compétition
de gymnastique

Février

Jeudi 6

Don du sang 16 h -19 h

Vendredi 7 et samedi 8

Les fous du volant • Les 24 heures
du badminton

Dimanche 9

Section gymnique • Compétition

Samedi 15

Section gymnique • Loto

Samedi 22

CLSH • Carnaval

Mars

Dimanche 1^{er}

Royal Bernard Drôme Classic

Dimanche 8

Comité des fêtes • Vide atelier
des couturières

Samedi 14

Section gymnique • Compétition

Dimanche 15

Élections municipales

Jeudi 19

Commémoration 19 mars

Samedi 21

JSA foot • Repas moules frites

BONNE ANNÉE 2020

LE MAIRE,
LE CONSEIL MUNICIPAL
ET L'ENSEMBLE
DU PERSONNEL COMMUNAL,
VOUS PRÉSENTENT
LEURS MEILLEURS VŒUX
DE JOIE, BONHEUR
ET SANTÉ POUR 2020.

Bonne Année
G

Les Vœux du Maire auront lieu **VENDREDI 10 JANVIER 2020**
à 19 heures à la Salle festive.

INFORMATIONS PRATIQUES



☎ 04 75 62 62 48
Fax 04 75 62 69 20

Ouverture au public :

- Tous les matins de 8 h à 12 h y compris le samedi.
- Le lundi et le mercredi toute la journée de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
- En juillet et août, le secrétariat est fermé au public le mercredi après-midi.

Permanences en mairie :
☎ 04 75 62 62 48

Maire et ses adjoints

- **Gérard CROZIER** maire : sur rendez-vous les lundi, mercredi, vendredi et samedi de 10 h 30 à 12 h.
- **Jean-Michel CHAGNON** 1^{er} adjoint : le lundi matin sur RDV aux heures d'ouverture du bureau du secrétariat.
- **Jocelyne CASTON** 2^e adjointe : sur RDV aux heures d'ouverture du bureau du secrétariat.
- **Christian SIRON** 3^e adjoint : sur RDV aux heures d'ouverture du bureau du secrétariat.
- **Catherine BESSON** 4^e adjointe : sur RDV aux heures d'ouverture du bureau du secrétariat.
- **Rodrigue ROUBY** 5^e adjoint : sur RDV aux heures d'ouverture du bureau du secrétariat.
- **Christel DUBOIS**, déléguée aux associations et aux anciens combattants : sur RDV aux heures d'ouverture du bureau du secrétariat.

www.mairie-allex.fr

PERMANENCES CIAS

(Centre Intercommunal d'Action Social)
M^{me} Cécile Bourdel ☎ 04 58 17 66 65
..... ☎ 06 88 88 97 63
Sur RDV ou permanences les 3^e mercredis du mois de 10 h à 11 h.

ASSISTANTE SOCIALE

Téléphoner pour RDV sur Allex ou Crest ☎ 04 75 25 84 30

CLSH « Les Ptits Loups » ☎ 04 75 62 68 95

(Centre de Loisirs Sans Hébergement).
12, avenue Henri Seguin.
Accueil des enfants. Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7 h 30 à 8 h 30 et de 16 h 30 à 18 h 30. Les mercredis, vacances scolaires et le mois de juillet de 8 h à 17 h 30 (possibilité de demi-journée).

ANTENNE RAM Allex ☎ 04 75 43 20 12

(Relais Assist. Maternelles intercommunal)
Montée de l'ancien hôpital - 26400 Allex
Mail : egueneau@val-de-drome.com
Permanences le lundi de 14 h à 17 h et le jeudi de 14 h à 16 h ou sur rdv.

MICRO-CRÈCHE INTERCOMMUNALE

« Les Petites Marmottes » ☎ 04 75 44 73 03
16 avenue Henri Seguin - 26400 Allex
Mail : slaurie@val-de-drome.com
M^{me} Stéphanie Picard, Directrice et M^{me} Magali Desfonds, assistante administrative
<http://www.valdedrome.com>
Du lundi au vendredi 7 h 30 à 18 h 30.

BIBLIOTHÈQUE ☎ 04 75 62 79 53

Nouveaux horaires : Lundi de 9 h 30 à 12 h, mercredi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 15 h 30, samedi de 10 h 30 à 12 h. Fermée les mardi, jeudi et vendredi.

SYNDICAT D'INITIATIVE ☎ 04 75 62 73 13

Lundi de 9 h à 12 h et vendredi de 10 h à 12 h.

CLUB DES SENIORS

Jeudi à partir de 14 h, Salle des Galets.

ADMR ☎-fax 04 75 43 59 47

Ouverture du bureau : le lundi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h, du mardi au vendredi de 9 h à 11 h 30.

BUREAU DE POSTE ☎ 04 75 62 74 16

Lundi 14 h 30 à 16 h, du mardi au vendredi 13 h 30 à 16 h, samedi 9 h à 11 h 30. Départ du courrier tous les jours à 15 h 30 et samedi à 11 h 30.

MÉDECIN

Comte Philippe
9, chemin du Canal ☎ 04 27 68 90 05

KINÉSITHÉRAPEUTE

Panne François ☎ 06 45 35 09 02

INFIRMIÈRES

Cabinet infirmier Maison Saint-Joseph,
Montée de la Butte ☎ 06 45 85 95 83
Bénard Isabelle, Bitschine Marie-France, Lallier-Sautel Annie, Mège Corinne.

CABINET DENTAIRE

DENTALLEX ☎ 04 28 99 00 75
Docteurs Aline Chiomento, Alexandre Perier,
Laure Pierrel – ZA Mouret - route de Livron
<https://cabinet-dentallex.fr/>

NEUROPSYCHOLOGUE

Hermans Brigitte ☎ 06 29 87 36 64
Route de Crest, sur RDV.

OSTÉOPATHES-KINÉSIOLOGUES

• Baudais Sylvie ☎ 06 67 87 63 13
Ostéopathe-kinésologue - 3 impasse de Guinière,
Route de Crest - 26400 Allex
Mail : sylvieb.osteo@orange.fr
• Desbois Camille
Ostéopathe DO ☎ 07 81 66 95 16
20, route de Crest - 26400 Allex

ORTHOPHONISTES

• Clair-Bonaime Maud
• Chevallier Cécile
Route de Crest ☎ 04 75 56 47 21

PHARMACIE ☎ 04 75 62 71 05

Kellou-Delorme Nedjma et Angelvin Gilles

URGENCES

SAMU ☎ 15
POMPIERS ☎ 18 ou 112
Gendarmerie ☎ 17
Centre Hospitalier de Valence .. ☎ 04 75 75 75 75
Centre anti-poisons : Lyon
Hôpital E. Herriot ☎ 04 72 11 69 11
Taxi-Ambulance PENSU ☎ 04 75 62 71 71

DÉCHETTERIES INTERCOMMUNALES

Horaires d'hiver du 27/10/2019 au 30/03/2020 (jusqu'au changement d'heures)

• Eurre ☎ 04 75 25 12 94
Le lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9 h à 12 h 30 - 13 h 30 à 17 h, le mardi 13 h 30 à 17 h. Fermé le jeudi.
• Lorient ☎ 04 75 61 93 74
Les lundi et samedi de 9 h à 17 h, les mercredi, jeudi et vendredi de 14 h à 17 h. Fermé le mardi.
• Livron ☎ 04 75 61 24 78
Les lundi et samedi de 9 h à 17 h, les mercredi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h. Fermé le mardi.
Le dernier usager à entrer sur le site devra se présenter 15 minutes avant l'horaire de fermeture.

TRI SÉLECTIF

Collecte de verre, papiers, cartons, plastiques et vêtements en divers points de la commune.

Responsable de publication : Gérard Crozier, Maire • Responsable d'édition : Jocelyne Caston
Mairie d'Allex, avenue Henri Seguin 26400 Allex - Tél. : 04 75 62 62 48 • E-mail : mairie.allex@wanadoo.fr

Remerciements pour leur contribution : Bernard Courtial, Rémi et Janette Granier.

Tous droits réservés. Reproduction interdite. • Mise en pages et impression : Compographie Montélimar
Tél. : 04 75 91 83 00 • www.compographie.fr